

## Faire de la culture un moteur du projet de vie sociale du territoire, créateur de richesses humaines et économiques



### CONTEXTE :

Comment faire sien ce territoire au patrimoine exceptionnel (châteaux, forts et phares, abbaye, églises, basilique, monuments historiques et sites UNESCO, sites archéologique de Brion...), aux paysages divers (les vignes et l'estuaire, les pins et la lande, les mattes et les marais, les dunes et l'océan), aux pratiques étroitement liées à la nature (chasse, pêche, culture de l'eau entre estuaire, marais et océan...), imprégné de la langue occitane et présentant une offre culturelle riche et variée (artistes, sportifs...)?

Les interrogations qui traversent la société médocaine portent sur la manière dont les acteurs culturels peuvent alors apporter leur contribution dans la connaissance et la mise en valeur du Médoc dans toutes ses dimensions.

Mais au-delà de la découverte et de la valorisation du territoire, la culture doit œuvrer à la construction d'un vivre-ensemble harmonieux.

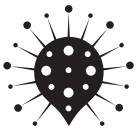


Nuit des carrefers,  
Phare de Richard, Jau-Dignac-et-Liorac

### DISPOSITIONS :

**D.1 → S'appuyer sur les acteurs culturels et les figures locales pour partager avec les habitants et le grand public une culture médocaine multiple, historique et en perpétuelle construction, qui puisse nourrir le projet de territoire du Pnr :**

> Inviter des artistes à porter leurs regards sur des sites emblématiques du territoire, sur son patrimoine architectural, ses milieux, ses paysages, son histoire, ses pratiques et ses habitants, par un dispositif d'appel à projets (cf. mesure 121),



- > Permettre aux acteurs culturels de se nourrir des éléments d'archives ou d'inventaires patrimoniaux, des fonds des bibliothèques et médiathèques existants pour les réinvestir et concevoir des actions en direction des habitants et des touristes,
- > Soutenir les dynamiques locales dans la création et la diffusion culturelles,
- > Soutenir et développer des projets culturels favorisant l'appropriation des enjeux du territoire (paysagers, éléments naturels et environnementaux, patrimoniaux, sociétaux) portés par des dynamiques associatives et des habitants (cf. mesure 333),
- > Accompagner les équipements culturels et les événements présents sur le territoire dans une démarche de qualité (marque accueil, éco-manifestation),
- > Développer des liens entre les pratiques culturelles amateurs et professionnelles,
- > Développer une culture collective autour des paysages permettant l'appropriation par tous de leur évolution.

### **D.2 → Structurer une offre culturelle destinée à faciliter l'implication des habitants dans la réalisation du projet de territoire du Pnr :**

- > Inviter les élus et les techniciens des collectivités à intégrer une dimension culturelle dans les politiques locales,
- > Mettre en place des démarches de sciences participatives permettant d'enrichir les actions d'inventaires du patrimoine architectural, culturel et paysager,
- > Favoriser l'émergence de lieux atypiques ouverts à la création et à la diffusion culturelle (anciens sites industriels, patrimoniaux...),
- > Créer les conditions nécessaires pour favoriser l'accueil et l'implantation d'artistes professionnels (atelier résidence...),
- > Elargir l'offre événementielle et culturelle et la faire connaître,
- > Mettre en place une démarche en réseau pour un maillage territorial équilibré et harmonisé de l'offre culturelle (pratiques artistiques, équipements culturels, manifestations...) autour d'un ou plusieurs pôles déterminés (coordination des projets, cohérence des programmations, mutualisation...) et une meilleure lisibilité.

### **D.3 → Déterminer une stratégie de découverte culturelle du territoire accessible à tous dédiée au vivre ensemble :**

- > Poursuivre les actions d'inventaire des patrimoines architecturaux, paysagers et culturels : développer la connaissance et proposer des outils de médiation culturelle,
- > Elaborer et proposer une offre culturelle de découverte du Médoc ludique et pratique, structurée et adaptée aux habitants et au grand public via les établissements scolaires, les offices de tourisme et les collectivités,
- > Inventer/construire de nouveaux outils de découverte adaptés aux pratiques des habitants et des visiteurs (vidéos, expositions thématiques, bornes interactives, mallettes pédagogiques...), avec des accompagnements spécifiques (formations, visites guidées, fiches d'animations...) (cf. mesure 124),
- > Mettre en place des circuits « découverte du Médoc » pour connaître son patrimoine architectural, paysager et naturel, son histoire, ses pratiques (langue occitane, activités et savoir-faire traditionnels et actuels), sa vitalité artistique (bus des curiosités, circuits animés par des personnalités locales capables de raconter le territoire, circuit de l'eau...) (cf. mesure 332),
- > Rendre l'offre culturelle accessible à tous (politique tarifaire adaptée, déplacements, accompagnement des publics...),
- > Développer des opérations de communication (kit d'accueil, site du Pnr et des offices de tourisme...), des événementiels dans une optique de rayonnement sur et au-delà du Médoc (connexion avec des événements nationaux : Journées du Patrimoine...).

## **RÔLE DU SYNDICAT MIXTE :**

- > Appuyer la structuration d'une offre culturelle destinée à faciliter l'implication des habitants dans le projet de Pnr,
- > Elaborer avec les acteurs culturels du Pnr une stratégie de découverte du territoire,
- > Impulser une dynamique d'échanges culturels entre les collectivités du territoire,
- > Soutenir l'émergence de projets expérimentaux favorisant l'appropriation des enjeux du territoire (paysagers, environnementaux, patrimoniaux, sociétaux),
- > Favoriser la prise en compte des recommandations éthiques et environnementales lors de la mise en place d'événementiels sur le territoire.



## PARTENAIRES :

Amis de l'abbaye de Vertheuil, Association du phare de Richard, Association Ecume.doc, Association l'Oiseau Lire, Reggae Sun Ska, Semaine de l'Art, Bibliothèques et médiathèques, CAUE, Conseil de développement, CPIE Médoc, Ecoacteurs en Médoc, ENSAP, Espaces jeunesse, Etablissements scolaires, IDDAC, Los Tradinaires, Ecole

bilingue français - occitan de Cussac-Fort-Médoc, Musée de Soulac-sur-Mer, ONF, Pôle d'action sociale et culturelle des Tourelles, SEPANSO, Société archéologique et historique de Saint-Germain-d'Esteuil, Surfrider Foundation, Terre et Océan, Université Musicale d'Hourtin Médoc, Zoé TV...

## LES SIGNATAIRES S'ENGAGENT À :

### L'Etat

- > Soutenir les démarches culturelles novatrices et les projets de coopération,
- > Soutenir les démarches en direction des publics scolaires en associant les services de l'Education Nationale aux démarches du Pnr et mobiliser ses dispositifs en la matière.

### La Région

- > Assurer l'encadrement scientifique, technique et méthodologique des actions d'inventaire du patrimoine culturel.

### Le Département

- > Mobiliser les ressources en ingénierie des Archives départementales pour pour aider à la conservation et à la mise en valeur des archives conservées par les communes,
- > Valoriser et diffuser les résultats du travail d'inventaire du patrimoine et des paysages mené sur les communes riveraines de l'estuaire, par le service régional de l'inventaire et les Archives départementales,
- > Mobiliser les ressources en ingénierie, formation, matériels d'animation, fonds documentaires de la Bibliothèque Départementale de Prêt auprès de son réseau de bibliothèques partenaires sur le Médoc pour concourir aux objectifs environnementaux et culturels du Pnr,
- > Activer le partenariat ENSAP/Département sur des projets culturels paysagers,
- > Développer des projets avec des artistes sur un site à enjeu paysager dans le cadre de l'Observatoire «Relais des artistes»,
- > Soutenir des opérations alliant paysages et cultures,
- > Favoriser l'approche artistique et culturelle dans la découverte et l'appropriation du patrimoine naturel (en lien avec la Direction de la Culture et l'IDDAC).

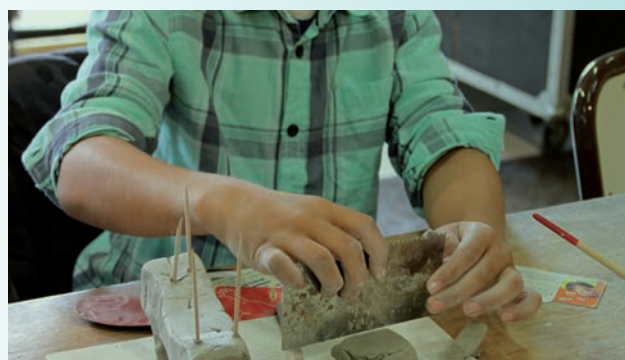
### Les Communautés de Communes et les Communes

- > Participer et promouvoir l'offre culturelle de découverte du Pnr,
- > Intégrer la dimension culturelle élaborée à l'échelle du Pnr dans leurs politiques locales,
- > Se nourrir des réflexions et des outils proposés par le Syndicat Mixte.

## EXEMPLES D' ACTIONS :

### > Semaine de l'Art à l'Abbaye de Vertheuil

L'association « La semaine de l'Art » a pour objet l'organisation d'une manifestation culturelle visant à découvrir des univers artistiques différents, décalés, surprenants en les faisant venir en Médoc... La manifestation existe depuis 9 ans mais elle a pris une autre dimension lorsqu'il s'est agi de l'organiser dans un des lieux patrimoniaux les plus importants du Médoc : l'abbaye de Vertheuil. C'est alors que la rencontre entre patrimoine médocain et art contemporain a été mise en musique, permettant à ce lieu d'être découvert ou redécouvert sous un autre jour.



Atelier enfant, Semaine de l'Art



Durant la manifestation, les multiples ateliers organisés, notamment auprès des enfants et adolescents, permettent d'une part à ce public, peu coutumier du lieu de se l'approprier et, d'autre part, de découvrir de nouvelles formes d'expressions. Le partenariat avec le Pôle Ressource Jeunesse de la Communauté de Communes du Centre Médoc, service de proximité répondant aux préoccupations liées au désœuvrement de certains jeunes, offre l'occasion à ces derniers d'évoluer dans cet univers et dans ce lieu emblématique.

### > La Nuit des carrelets

Les carrelets (cabanes de pêche typiques de l'Estuaire de la Gironde) sont des éléments emblématiques du patrimoine médocain. Ces lieux, dont les autorisations d'occupation temporaire du domaine public fluvial sont gérées par le Grand Port de Bordeaux sont rarement

accessibles. La rencontre entre l'association du Phare de Richard (gérant le phare du même nom), et l'association Territoires imaginaires a donné lieu à une manifestation poétique pour mettre en lumière et permettre la visite, le temps d'une nuit, de ces cabanes et de l'insolite phare de Richard.



## INDICATEURS :

- > Contitution d'une équipe d'ambassadeurs du territoire (dans toutes les tranches d'âge) investis dans l'animation de circuits découvertes du territoire,
- > Nombre de personnes ayant participé à des circuits ou parcours de découverte organisés.

## CALENDRIER DE RÉALISATION :

- > Mise en réseau des acteurs culturels : les 5 premières années

## FINALITÉS AGENDA 21 :

- > Epanouissement de tous les êtres humains,
- > Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.

## Construire et renforcer le lien social par des solidarités de proximité et intergénérationnelles

### CONTEXTE :

Depuis plus de 10 ans, le Médoc connaît une forte augmentation du nombre de ses habitants, avec aussi bien l'arrivée de couples avec enfants que l'installation de publics retraités, sans oublier une évolution démographique majeure : le vieillissement de la population. En effet, en 2010, 25 % des médocains étaient âgés de 60 ans ou plus. En 2030, ils seront plus de 32 % (soit 38 000 personnes). Quant à la tranche d'âge 75 ans et plus, elle va presque doubler en 20 ans (passant de 8 518 à 15 178 personnes - données ORSA).

Ainsi, le Médoc est multiple et riche par la diversité des personnes qui vivent sur ce territoire, des plus jeunes jusqu'aux personnes âgées.

Pour (re)construire et fortifier le lien social, la dynamique et la solidarité intergénérationnelles s'avèrent alors primordiales. Découvrir l'autre, apprendre à se connaître

au travers de diverses activités pour déjouer les incompréhensions, faire évoluer les représentations, entrer dans des processus de réciprocité et d'altérité, tel est l'enjeu du vivre ensemble.

La démarche envisagée s'appuie à la fois sur des actions adaptées à une génération en particulier mais a pour finalité de développer les initiatives intergénérationnelles. Cela repose notamment sur le maintien de la vitalité du tissu associatif dans une perspective de coopération, de projets partagés et de partenariats formalisés.



### DISPOSITIONS :

#### D.1 → « Faire pour », agir en faveur d'une génération :

- > Se mobiliser pour une génération (réseaux de voisinage pour les courses et l'accès aux soins...),
- > Favoriser l'accès à la culture pour tous les âges par l'organisation de représentations (concerts, pièces de théâtre...) en EHPAD, dans les crèches...
- > Développer des systèmes d'entraide et d'échanges de services solidaires (Systèmes d'Entraide Locaux -SEL-, chantiers participatifs...).

#### **D.2 → « Faire ensemble », échanger et partager entre générations :**

- > Accompagner les générations et transmettre des savoirs, des savoir-faire (soutien scolaire, accompagnement à la création-reprise d'activité ou d'entreprise, école des parents...), et transmettre la mémoire (revisiter le passé pour inventer le futur : projets entre écoles et maisons de retraite sur des thèmes autour des vies d'avant et d'aujourd'hui, actions sur l'identité et la mémoire des villages avec les habitants, sur la découverte et la réappropriation de la langue occitane...),
- > Echanger des pratiques : jardins partagés, jardins familiaux, jardins de culture vivrière, mise en place de "Café de la réparation"....,
- > Partager des moments conviviaux (repas de quartiers, réinvestissement des cafés villageois comme lieux de partage et transmission...) et faire des sciences participatives un objet de partage et de "faire ensemble" (cf. mesure 124).
- > Valoriser la pratique sportive (randonnées pour tous les âges, des week-ends sport en famille...).

#### **D.3 → Maintenir et développer les dispositifs, les activités et les structures favorisant le lien social sur le territoire :**

- > Favoriser les résidences intergénérationnelles,
- > Faciliter le transfert d'initiatives visant à créer des lieux solidaires et citoyens (centres socio-culturels, maisons de quartiers, bibliothèques, médiathèques...) en organisant des scènes d'échanges, et favoriser leur émergence,
- > Repérer le potentiel et les compétences des habitants du territoire, les valoriser, les partager et soutenir leurs projets économique-sociétaux (ressourceries, recycleries) (cf. mesure 211),
- > S'appuyer sur les dynamiques associatives pour contribuer à la consolidation du lien social et des relations inter-générationnelles et familiales :
  - Permettre le renforcement et le développement des associations du territoire qui travaillent sur le lien social (recherche de financements, promotion des activités, renforcement des compétences des intervenants...),
  - Favoriser le « faire ensemble » entre associations dans un enjeu de coopération interassociative et de projets partagés intergénérationnels,
  - Appuyer la structuration de partenariats entre collectifs interassociatifs et collectivités territoriales mais aussi entreprises, acteurs de l'action sociale...

#### **D.4 → Essaimer les pratiques créant du lien intergénérationnel :**

- > Identifier et favoriser le transfert d'expériences probantes,
- > Initier et piloter des expérimentations sur des sites choisis avec des partenaires institutionnels et privés locaux,
- > Capitaliser sur les expériences menées et rendre lisible auprès de tous les contributeurs l'intérêt de ces actions.

### **RÔLE DU SYNDICAT MIXTE :**

- > Constituer un centre de ressources sur les initiatives innovantes en matière de vivre-ensemble,
- > Coordonner la mise en commun des données et la mise à disposition des études disponibles sur le territoire,
- > Contribuer au partage, à la valorisation et à l'essaimage des expériences probantes,
- > Mettre à disposition son ingénierie pour accompagner des projets visant à renforcer le lien social sur le territoire médocain,
- > S'appuyer sur les associations et les collectivités pour créer du lien entre le projet Pnr et les habitants.

### **PARTENAIRES :**

Associations et acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle (organismes caritatifs, de formation, centre social et culturel...), Bailleurs sociaux, CAF 33, Espaces

Jeunesses, Los Tradinaires, Mission Locale du Médoc, MSA 33, PIJ...

### **LES SIGNATAIRES S'ENGAGENT À :**

#### **L'Etat**

- > Soutenir la vie associative médocaine par des actions de conseil, d'expertise et de formation.

## Le Département

Dans le cadre de ses politiques en matière de culture, de jeunesse, de solidarité, d'insertion et de l'animation de l'Agenda 21 de la Gironde :

- > Mettre à disposition son ingénierie et sa boîte à outils,
- > Soutenir les projets.

## Les Communautés de Communes et les Communes

- > Prendre appui sur les ressources mises à disposition au sein du Pnr pour concevoir leurs actions en matière de cohésion sociale et intergénérationnelle,
- > Porter des projets structurants et favoriser les démarches collaboratives en appui avec des dynamiques inter-associatives.

## EXEMPLES D' ACTIONS :

### > L'école de « foot social » de la Pointe du Médoc

L'école de football de l'union sportive de la Pointe du Médoc est juxtaposée à une Résidence pour Personnes Agées (RPA), gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Soulac sur mer. En 2013, une idée a émergé du Comité Directeur du club : Pourquoi ne pas faire se rencontrer les enfants de l'école de football et les personnes retraitées vivant dans cette RPA. Un projet est alors né avec comme double objectif d'éduquer les enfants, à travers la pratique sportive, à devenir des citoyens capables d'ouvrir les yeux sur le monde qui les entoure et de prévenir la dépendance des retraités bien souvent isolés. Dès lors, les actions se sont développées et consolidées d'année en année. Parmi ces actions, un travail sur la nutrition avec enfants, parents et personnes retraitées a été mené. En effet, alors qu'habituellement des chips, bonbons, gâteaux industriels étaient donnés à la fin des matchs aux enfants, les organisateurs ont voulu remettre en question leurs pratiques. Les enfants et les

parents sont allés dans les cuisines de la RPA rejoindre les personnes retraitées afin de réaliser ensemble une salade de fruits frais de saison et des gâteaux de « grand-mère ». Ce projet a également permis la formation et l'embauche d'un travailleur social, préalablement bénévole au sein du club.

### > Le festival des savoir-faire

Le centre social des Tourelles à Pauillac a initié un festival des savoirs faire depuis 2015. Il s'agit par cette action de prendre conscience du potentiel de chacun en révélant les savoirs faire particuliers des habitants (réparations de matériel, bricolage, couture...) puis de les mettre en avant à l'occasion d'un évènement. Cette démarche montre déjà ses fruits puisqu'un groupe d'habitants réfléchi à un projet de recyclerie.

Le Pnr s'attache à soutenir, à faire connaître et essayer ce type d'initiatives en lien avec l'ensemble des partenaires œuvrant en la matière.

## INDICATEURS :

- > Nombre de communes impliquées sur le vivre-ensemble et développant des projets intergénérationnels accompagnés par le Pnr.

## FINALITÉS AGENDA 21 :

- > Epanouissement de tous les êtres humains,
- > Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.

## Développer les échanges entre habitants, nouveaux arrivants et résidents temporaires

### CONTEXTE :

Le Médoc accueille de nouvelles populations sur son territoire. Cette dynamique s'explique par la proximité de la métropole bordelaise sur la partie sud, par l'attractivité de son littoral mais également par l'importance du travail saisonnier dans la vigne et le tourisme... Autant de profils (jeunes couples avec enfants, retraités, travailleurs saisonniers, personnes habitant le médoc de longue date ou plus récemment...), de recherches, de motivations, de regards portés sur le territoire du Pnr différents. Dès lors, l'arrivée et l'accueil de nouvelles populations deviennent également des enjeux de premier plan en matière de cohésion sociale.

Même si cette évolution a des effets positifs sur la dynamique locale, il convient de veiller à la construction d'un vivre ensemble permettant à tous les habitants du Médoc, nouveaux comme anciens, permanents ou de passage, de trouver leur place et d'être entendus. Il s'agit également de prendre la mesure de la valeur de leur territoire et la communiquer à l'extérieur.

Il s'agira, par de multiples actions simples et pragmatiques, développées en tout point du territoire de favoriser les échanges entre ces différentes personnes. Mais savoir

transmettre et partager les « valeurs du lieu » nécessite de les exprimer et les rendre visibles. Aussi, des actions structurantes à l'échelle du Parc seront également menées.



Saint-Christoly-Médoc

### DISPOSITIONS :

**D.1 -> Mettre en place une démarche d'accueil des nouvelles populations (jeunes entrepreneurs, familles, jeunes retraités, travailleurs saisonniers, étrangers...) organisée et harmonisée sur le territoire :**



- > Créer et diffuser des outils de valorisation et de promotion du Parc (ex : kit d'accueil "Bien vivre en Médoc" intégrant notamment des informations sur le patrimoine naturel, culturel et paysagé, la gestion des milieux forestiers, viticoles, agricoles et naturels, les risques et les bonnes pratiques) (cf. mesure 222),
- > Constituer un réseau d'ambassadeurs du Pnr composé d'habitants volontaires, qui par leurs actions ou simplement leur attachement, contribue à faire connaître le territoire aussi bien auprès des résidents que de l'extérieur. Ils sont réunis autour d'une vision partagée et disposent d'outils communs,
- > Structurer et professionnaliser l'accueil via des sessions de formation des différents acteurs locaux en contact avec les habitants, des temps de réflexion (problématiques partagées) et le partage d'outils de promotion du territoire,
- > Mettre en place un système de parrainage et d'information des nouveaux habitants,
- > Soutenir les associations locales impliquées dans l'accueil des nouveaux arrivants.

#### **D.2 → Soutenir les rencontres entre habitants :**

- > Favoriser l'émergence et l'organisation d'événements conviviaux (repas de quartiers, fêtes des voisins...),
- > Faire vivre les lieux publics et réinvestir les cafés villageois.

#### **D.3 → Innover dans les modes d'expression et d'échanges dans une optique de cohésion sociale et de débat permanent :**

- > Offrir aux habitants des lieux et supports (outils informatiques...) de partage de leurs représentations et de leurs pratiques du territoire pour une meilleure prise en compte de leurs problématiques (isolement, solitude...) et de leurs attentes,
- > Créer des espaces de dialogue et de recueil de l'expression publique,
- > Concevoir des espaces de rencontres et d'échanges entre le monde scientifique, les habitants et les acteurs pour une compréhension mutuelle des enjeux du territoire et prévenir les conflits d'usages,
- > Organiser des chantiers bénévoles permettant à chacun de s'investir en faveur de la construction de son espace de vie,
- > Permettre aux associations d'être le relais entre les habitants et le Syndicat Mixte.

### **RÔLE DU SYNDICAT MIXTE :**

- > Mettre en place, coordonner une démarche d'accueil partagée à l'échelle du Pnr et constituer une boîte à outils au service des collectivités et des ambassadeurs du territoire,
- > Mettre à disposition l'ingénierie nécessaire pour accompagner les collectivités et le monde associatif dans leurs projets d'accueil des populations,
- > Organiser et animer des scènes d'échanges et de débat avec la population locale,
- > Favoriser et soutenir les actions qui contribuent à améliorer la connaissance du territoire et les enjeux du Pnr.

### **PARTENAIRES :**

ADAR du Médoc, Associations locales, CAF, Club des entrepreneurs, CPIE Médoc, DFCI (ASA communales), Ecoacteurs en Médoc, GIP littoral Aquitain, GPF Médoc, MSA, ...

### **LES SIGNATAIRES S'ENGAGENT À :**

#### **Le Département**

Dans le cadre de ses politiques en matière de solidarité, de citoyenneté, de lutte contre l'exclusion et de l'animation de l'Agenda 21 de la Gironde :

- > Mettre à disposition son ingénierie et sa boîte à outils,
- > Soutenir les projets.

#### **Les Communautés de Communes et les Communes**

- > Se nourrir des réflexions et des outils proposés par le Syndicat Mixte,

- > Faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants,
- > Favoriser la concertation avec les habitants.

## EXEMPLES D'ACTIONS :

### > **Un projet de réseau des ambassadeurs du Pnr Médoc**

Il est difficile d'associer l'ensemble de la population au long processus que constitue la création d'un Pnr et de maintenir un niveau de communication constant. En complémentarité avec la communication assurée par les élus, il apparaît pertinent de donner les moyens aux personnes ayant contribué à la construction du projet (en grande majorité issues du Conseil de Développement), de participer à l'information et au dialogue avec leurs pairs en les investissant d'un rôle « d'ambassadeurs du Pnr ». Aussi, est-il prévu d'organiser la création d'un réseau des « ambassadeurs du Pnr » et de construire collectivement les outils nécessaires à l'investissement de leur rôle (kit de communication, animation d'un réseau social, portraits d'ambassadeurs...). Le choix des ambassadeurs se fera

dans un souci de représentativité des profils des habitants et de leurs activités, de sorte à adapter au mieux les messages aux préoccupations des personnes.

### > **La création d'un kit d'accueil à destination des habitants**

La constitution d'un kit d'accueil à destination des habitants (présents de longue date ou non) est projetée afin de leur faire prendre la mesure de la richesse naturelle, humaine et culturelle et d'encourager les pratiques respectueuses des milieux et des hommes. Cet outil de base sera mis à disposition des communes, Communautés de Communes, Offices de tourisme... en venant compléter les démarches d'accueil déjà mises en place par celles-ci.

## FINALITÉS AGENDA 21 :

- > Epanouissement de tous les êtres humains,
- > Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.